



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 103247

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur des études étrangères mettant en évidence que les accidents vasculaires cérébraux (AVC) toucheraient désormais plus de personnes âgées de 14 à 44 ans donc plus de personnes jeunes que ce qui avait été constaté auparavant. Elle lui demande si des études de ce type sont en cours en France et en Europe, si des constats analogues ont pu être faits et quelles mesures le Gouvernement envisage pour prévenir ces accidents graves et les traiter dans les meilleures conditions d'urgence et de prise en charge sur l'ensemble du territoire national.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103247

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2684

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)